

La réforme du collège entraîne un mode de calcul des Dotations Horaires Globales différent des années précédentes, il est donc difficile de comparer avec la situation antérieure. Avez-vous assez de moyens pour faire fonctionner votre collège dans le cadre de la réforme ? Pour vous aider, le SE Unsa organise des stages et des visites d'établissement.

Le SE Unsa vous informe et vous défend, faites-nous remonter toute difficulté.

Retrouvez ce que nous avons obtenu en négociant dans notre guide pratique !



## Dotation réglementaire

26 h 00

Tronc commun  
par classe

**EPI + AP**  
6ème : 3h (AP)  
Cycle 4 :  
4h (EPI + AP)

2 h 45

Marges-  
profs (3h  
en 2017)

Des emplois du temps moins chargés pour les  
élèves, avec un meilleur encadrement !

Heures profs  
+ 4.7 %

Heures élèves  
- 4.3 %

Heures statutaires : forfait UNSS : 3h par enseignant, heures de labo  
(SVT, Physiques-chimie) : 1 h + 1 h

+ **Dotation complémentaire** pour les  
REP/REP+, ULIS, UPE2A, CHAM, classe  
relais, sections inter-  
nationales, sportives...

+ **Marge qualitative**  
en fonction de cri-  
tères sociaux (6 ca-  
tégories : de 1 à 25 % en plus  
de la dotation réglementaire)



L'enseignement complémentaire de latin est assuré grâce aux marges-profs.

La dotation complémentaire des collèges avec SEGPA doit être calculée en tenant compte de ses divisions.

Les 3ème prépa pro bénéficient d'une dotation horaire spécifique de 6 heures.